



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**300^e séance du
CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ**

CDU-241207

Le 7 décembre 2024

de 8 h 33 à 15 h 10

**Salon de la chancelière
Campus de Moncton**

PROCÈS-VERBAL
Conseil de l' Université • CDU-241207



CDU-241207

UNIVERSITÉ DE MONCTON

300^e séance du

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le 7 décembre 2024

de 8 h 33 à 15 h 10

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert	Professeure (Moncton)	Isabelle Paulin	Association des anciens, anciennes et amis (Shippagan)
Don Bélanger	Nord-Ouest		
Lamia Bettira	Étudiante (Shippagan)	Sandrine Poulin	Extérieur des régions
Darius Bossé	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Denis Prud'homme Recteur et vice- chancelier	U de M
Carole Boucher	Professeure (Shippagan)	Bruno Roy	Sud-Est
Nathalie Brideau	Nord-Est	Mireille Vautour	Nord-Ouest
Morel Caissie	Nord-Ouest		
Diane Carey	Nord-Est		
Lacina Coulibaly	Professeur (Edmundston)	<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u> Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
François Daigle	Extérieur du N.-B. (Ottawa)	Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	Moncton
Sébastien Dupuis	Sud-Est	Gabriel Cormier, vice- recteur, administration et ressources humaines (VRARH)	U de M
Denise Frenette	Sud-Est		
Daniel Goguen	Extérieur des régions	Sébastien Deschênes, vice-recteur	Edmundston
Louise Imbeault	Chancelière		
Mathieu Lemieux	Association des anciens, anciennes et amis (Edmundston)	Pierre Philippe Ferguson, vice- recteur <i>par intérim</i>	Shippagan
Alexandre Levesque	Étudiant (Moncton)	Gilles Roy, vice- recteur, enseignement et recherche (VRER)	U de M
Denis Mallet	Nord-Est	Paul Ward, directeur de la Direction des communications	U de M

Personnes excusées : Mike Bannister, Jonathan Landry, Yan Loïc Njaha, Eddie Rutanga et Terry Richardson.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE.....	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	4
5. CORRESPONDANCE	4
6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC).....	5
6.1 OJC Procès-verbal CEX-241104	5
6.2 OJC Rapport des Affaires professorales	5
6.3 OJC Rapport du Sous-comité de la planification	7
6.3.1 Évaluations des programmes – Évaluation de la Maîtrise ès sciences appliquées.....	7
7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	8
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ CDU-240921	8
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-240921 (RÉGULIÈRE).....	9
9.1 Plan d'action pour le développement de stratégies et d'outils pour contextualiser l'origine du nom de l'Université de Moncton (état des lieux). 9	9
9.2 Autres.....	9
10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-241104.....	9
10.1 Nomination au Comité de gouvernance.....	9
10.2 Autres.....	9
11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER.....	9
12. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN OPÉRATIONNEL DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON.....	11
13. FORMATION : RECRUTEMENT ÉTUDIANT.....	12
14. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE.....	14
14.1 Régime de pension des professeures, professeurs et bibliothécaires	14
14.2 Principes directeurs du budget 2025-2026.....	15
14.3 Tarification des logements étudiants 2025-2026	16
15. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE	16
15.1 Nomination au Conseil de l'Université – membre résidant dans la région de l'Atlantique	16
15.2 Ajout au Code d'éthique des membres du Conseil de l'Université	17
15.3 Modification au processus d'évaluation du recteur et vice-chancelier	17
15.4 Sommaire des résultats du sondage auprès des membres du Conseil de l'Université	18
15.5 Plan de travail 2024-2025	18
16. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT.....	18
17. SUIVI DES RÉUNIONS DU SÉNAT ACADÉMIQUE	19
17.1 Création de l'Institut de recherche en santé (IRS)	19
17.2 SAC-241004.....	20
17.3 SAC-241129.....	20
18. PROGRAMME PILOTE POUR LES PERSONNES ÉTUDIANTES DANS LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE (PPECFSM) 20	20
19. AFFAIRES NOUVELLES.....	21
Remerciements : Mme Louise Imbeault	21
20. PROCHAINE RÉUNION.....	21
21. CLÔTURE.....	21

TABLE DES MATIÈRES (suite)

DOCUMENTS.....	22
DOCUMENT A : Ordre du jour adopté	
DOCUMENT B : Rapport des Affaires professorales	
DOCUMENT C : Évaluation du programme de maîtrise ès sciences appliquées	
DOCUMENT D : Rapport du recteur et vice-chancelier	
DOCUMENT E : État d'avancement du plan opérationnel	
DOCUMENT F : Principes directeurs 2025-2026	
DOCUMENT G : Tarification des logements universitaires 2025-2026	
DOCUMENT H : Attributions et composition du CDU	
DOCUMENT I : Révision du Code d'éthique des membres du CDU	
DOCUMENT J : Processus d'évaluation du rendement de la rectrice ou du recteur	
DOCUMENT K : Sommaire des résultats du sondage auprès du CDU	
DOCUMENT L : Plan de travail 2024-2025 du Comité de gouvernance	
DOCUMENT M : Création de l'Institut de recherche en santé	
DOCUMENT N : Annonces de l'IRCC	

Nota bene :

- 1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.
- 2) Les procès-verbaux et les annexes du Conseil de l'Université peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/cgv-proces-verbaux>.
- 3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion.

1. OUVERTURE

8 h 33 : Le président du Conseil de l'Université souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

Cinq personnes se sont excusées de la réunion, soit Mike Bannister, Jonathan Landry, Yan Loïc Njaha, Eddie Rutanga et Terry Richardson (invité permanent sans droit de vote).

Janice Comeau et Paul Ward sont nommés scrutateurs.

Le président procède à la reconnaissance des territoires ancestraux :

« L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18^e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqiyik, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

Une minute de silence est observée en mémoire des personnes suivantes décédées récemment :

M. Louis-Marcel Daigle est décédé le 5 novembre. M. Daigle fut employé au Service des finances de l'Université de Moncton pendant 30 ans.

Trois étudiants âgés entre 23 à 30 ans du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – campus de Campbellton ont perdu la vie dans un tragique accident le 7 novembre à Saint-Léonard.

M. Donald Arsenault est décédé le 18 novembre. Grand passionné des sports, M. Arsenault a occupé le poste de professeur d'éducation physique à l'Université de Moncton pendant 30 ans.

Mme Marie-Blandine Canioni est décédée le 6 décembre. Secrétaire de direction au Cabinet du recteur depuis près de cinq ans, Mme Canioni était très attachée à l'Université de Moncton. Elle fut courageusement en poste jusqu'à tout récemment.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation. Un avis de convocation a été envoyé le 30 novembre 2024 avec accès au projet d'ordre du jour et aux documents de la réunion sur le portail numérique de réunions. Cette réunion est convoquée par le président du Conseil de l'Université, Denis Mallet.

Tout est conforme aux procédures prévues au paragraphe 17(1) des *Statuts et règlements*.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale confirme que tout est en règle quant au droit de présence.

5. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été reçue.

6. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT (OJC)

R : 01-CDU-241207

Sébastien Dupuis, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive les dossiers compris dans l'ordre du jour de consentement tels qu'ils ont été présentés. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6.1 OJC Procès-verbal CEX-241104

Le procès-verbal de la réunion du Comité exécutif du 4 novembre 2024 est reçu aux fins de discussion.

6.2 OJC Rapport des Affaires professorales

Voir le Document B

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil des gouverneurs (CGV-010922) et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et des dispositions prévues à l'article 87 des *Statuts et règlements*, et compte tenu des objectifs visés par cette politique et ces règlements, voici les recommandations présentées au Conseil de l'Université aux fins de ratification :

SABBATIQUES

Tableau 1 - Campus de Moncton

Nom	Faculté/Dép./Secteur	Campus	Type	Durée	Dates	
					Début	Fin
Hélène ALBERT	FASS – École de travail social	Moncton	B	8 mois	1 ^{er} janvier 2026	31 août 2026
Andrea CABAJSKY	FASS – Département d'anglais	Moncton	A	1 an	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2026
Roromme CHANTAL	FASS – École des hautes études publiques	Moncton	A	1 an	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2026
Pierre-Marcel DESJARDINS	FASS – École des hautes études publiques	Moncton	A	1 an	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2026
Karine GAUVIN	FASS – Département d'études françaises	Moncton	A	1 an	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2026
Madeline LOMBOLEY	FASS – Département de sociologie et criminologie	Moncton	B	8 mois	1 ^{er} mai 2025	31 déc. 2025
Guillaume LÉPINE	FASS – Département des arts visuels	Moncton	A	1 an	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2026
Ibrahim OUATTARA	FASS – Département de philosophie	Moncton	A	1 an	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2026
Jean-Philippe SAPINSKI	FASS – École des hautes études publiques	Moncton	B	8 mois	1 ^{er} janvier 2026	31 août 2026
Geneviève BOUCHARD	FSSSC – École de psychologie	Moncton	A	1 an	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2026
Michelle CARDOSO	FSSSC – École de kinésiologie et de loisir	Moncton	A	1 an	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2026
Anik DUBÉ	FSSSC – École de science infirmière	Moncton	A	1 an	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2026

Nom	Faculté/Dép./Secteur	Campus	Type	Durée	Dates	
					Début	Fin
Ann RHÉAUME	FSSSC – École de science infirmière	Moncton	C	6 mois	1 ^{er} janvier 2026	30 juin 2026
Jean SAINT-AUBIN	FSSSC – École de psychologie	Moncton	A	1 an	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2026
Gaétan MOREAU	Sciences - Département de biologie	Moncton	A	1 an	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2026

Tableau 2 - Campus d'Edmundston

Nom	Faculté/Dép./Secteur	Campus	Type	Durée	Dates	
					Début	Fin
Robert LEVESQUE	Secteur éducation et kinésiologie	Edmundston	B	8 mois	1 ^{er} janvier 2026	31 août 2026

Tableau 3 - Campus de Shippagan

Nom	Faculté/Dép./Secteur	Campus	Type	Durée	Dates	
					Début	Fin
Marie-Hélène THIBAUT	Secteur Sciences	Shippagan	A	1 an	1 ^{er} juillet 2025	30 juin 2026

Tableau 4 - PROMOTION ET PERMANENCE

Nom	Faculté/Dép./Secteur	Campus	Recommandation	Entrée en vigueur
Sylvie MORIN	Sciences humaines	Edmundston	Titulaire	1 ^{er} juillet 2025
Marc BASQUE	Éducation et kinésiologie	Edmundston	Titulaire	1 ^{er} juillet 2025
Vicky BOUFFARD-LEVASSEUR	Éducation et kinésiologie	Edmundston	Titulaire	1 ^{er} juillet 2025
Philippe VOLPÉ	Sciences humaines	Edmundston	Permanence	1 ^{er} juillet 2025

qu'une sabbatique soit attribuée aux professeures et professeurs énumérés dans le tableau 1 (campus de Moncton) ci-dessus en vertu du paragraphe 27.10.01 de la convention collective entre l'ABPPUM (unité I) et l'Université de Moncton;

*qu'une sabbatique soit attribuée à **Robert Levesque** en vertu de l'article 17 de la convention collective entre l'APPUMCE et l'Université de Moncton et conformément aux détails du tableau 2 ci-dessus;*

*qu'une sabbatique soit attribuée à **Marie-Hélène Thibault** en vertu de l'article 32.16 de l'entente collective entre l'APPUMCS et l'Université de Moncton et conformément aux détails du tableau 3 ci-dessus;*

qu'une promotion ou une permanence soit attribuée aux professeures et professeurs énumérés dans le tableau 4 ci-dessus conformément aux stipulations des paragraphes 31.01 et 31.02.04 de la convention collective entre l'APPUMCE et l'Université de Moncton. »

ADOPTÉES

Pour information

NOMINATIONS (faites par le VRER et le VRARH)

En vertu de la *Politique de gestion des ressources humaines* adoptée par le Conseil de l'Université, anciennement le Conseil des gouverneurs (CGV-010922), et modifiée aux réunions CGV-030426 et CGV-121201, et compte tenu des objectifs de cette *politique*, voici les nominations faites par le VRER et le VRARH conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 20 de la convention collective entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton :

Campus de Moncton

Nom	Faculté/Dép./ Secteur	Mandat	Durée	Dates	
				Début	Fin
DIRECTION DE DÉPARTEMENT/ÉCOLE					
Sandra TURCOTTE	Sciences – Département de chimie et biochimie	Nouveau	3 ans	1 ^{er} juil. 2025	30 juin 2028
CHAIRE DE RECHERCHE EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN SANTÉ					
Moulay AKHLOUFI	Sciences – Département d'informatique	Nouveau	5 ans	1 ^{er} janv. 2025	31 déc. 2029
DIRECTION DU SERVICE DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT					
Monique LEVESQUE	Administration – Département de comptabilité	Nouveau (intérim)	6 mois	1 ^{er} juin 2024	31 déc. 2024

RÉGULARISATION (faites par le VRER et le VRARH)

En vertu du paragraphe 14.07 de la convention collective entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton, voici une régularisation faite par le VRER et le VRARH :

Nom	Titre	Entrée en vigueur
FSÉ - DÉPARTEMENT D'ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE ET DE PSYCHOPÉDAGOGIE		
Lamine KAMANO	Professeur adjoint	1 ^{er} juillet 2025

Campus de Shippagan

En vertu de l'article 34.4 de l'entente collective entre l'APPUMCS et l'Université de Moncton, voici une régularisation faite par le vice-recteur du campus de Shippagan:

Nom	Titre	Entrée en vigueur
SECTEUR ARTS, ADMINISTRATION ET SCIENCES HUMAINES		
Andrée Mélissa FERRON	Professeure	1 ^{er} juillet 2024

6.3 OJC Rapport du Sous-comité de la planification

6.3.1 Évaluations des programmes – Évaluation de la Maîtrise ès sciences appliquées

Voir le Document C

À titre d'information, le Sous-comité de la planification a adopté les recommandations ci-dessous :

Améliorations de la gestion du programme

G-2 COURS	Que le CES de la Faculté d'ingénierie planifie le contenu des cours obligatoires GGEN6055 et GGEN7010 en fonction des
------------------	---

	dates clés aux études supérieures (ex. CJCC, soumission des demandes de bourses au CRSNG).
G-3 ENCADREMENT	Que le CES de la Faculté d'ingénierie affiche sur le site Web de la faculté les <i>Lignes directrices</i> et les formulaires pour les personnes étudiantes des cycles supérieurs et distribue ces documents systématiquement aux personnes nouvellement inscrites ainsi qu'aux personnes encadrantes, en s'assurant que l'information est à jour.
G-4 R-D-C	Que le CES de la Faculté d'ingénierie entreprenne des initiatives pour favoriser la collaboration et les interactions avec d'autres institutions (ex. codirection de thèses, conférences ou ateliers annuels) afin de tirer profit des expertises complémentaires et d'augmenter l'impact des travaux de R-D-C réalisés.
G-5 COLLABORATION	Que la présidence du CES de la Faculté d'ingénierie organise une rencontre annuelle avec les personnes encadrantes hors faculté pour assurer une communication régulière et un appui convenable.
G-5 COLLABORATION	Que la présidence du CES de la Faculté d'ingénierie invite le Bureau de soutien à l'innovation (BSI) à rencontrer périodiquement les membres du corps professoral pour favoriser une collaboration étroite avec l'industrie et les organismes externes.
G-6 RECRUTEMENT	Que le CES de la Faculté d'ingénierie participe activement aux discussions en lien avec les actions 1.1.3 et 2.3.2 du Plan opérationnel institutionnel dans le but de bonifier l'offre de bourses aux personnes inscrites aux programmes de M.Sc.A. et de D.Sc.A.

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A

Retrait :

Le point 11 est retiré de l'ordre du jour.

R : 02-CDU-241207

Denise Frenette, appuyée par Hélène Albert, propose :

« *Que le Conseil de l'Université adopte l'ordre du jour tel que modifié.* »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ CDU-240921

Page 16 – première puce : remplacer « clientèle externe » par *population étudiante*.

R : 03-CDU-241207

Daniel Goguen, appuyé par Hélène Albert, propose :

« *Que le procès-verbal CDU-240921 soit adopté tel que corrigé.* »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CDU-240921 (RÉGULIÈRE)**9.1 Plan d'action pour le développement de stratégies et d'outils pour contextualiser l'origine du nom de l'Université de Moncton (état des lieux)**

Le recteur et vice-chancelier explique que les travaux sont en cours afin de mettre en valeur l'Université de Moncton et contextualiser l'origine de son nom. Il indique que des nouvelles idées sont mises de l'avant, notamment la création de panneaux de contextualisation. Ces panneaux mettraient en valeur des personnalités de l'Université et les bâtiments.

D'autres idées sont mises de l'avant, notamment des événements sons/lumières où des images de la résilience, de l'Acadie, et de l'Université pourraient être mises en valeur. Les musées pourraient être mis à profit dans ce projet.

Le recteur et vice-chancelier indique que plusieurs plaques sont déjà disponibles, mais elles ne sont pas nécessairement mises en valeur dans les trois campus. Il faut bien positionner les panneaux.

Le travail se poursuit et une présentation en avril est prévue.

9.2 Autres

Aucun point n'a été soulevé.

10. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL CEX-241104**10.1 Nomination au Comité de gouvernance**

François Daigle déclare un conflit d'intérêts et quitte la salle.

R : 04-CDU-241207

Isabelle Paulin, appuyée par Nathalie Brideau, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte le renouvellement du mandat de **François Daigle** à titre de membre et président du Comité de gouvernance jusqu'en septembre 2026. »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

10.2 Autres

Aucun point n'est soulevé.

11. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Voir le Document D

Présentation du recteur et vice-chancelier

Le recteur et vice-chancelier présente un bilan des activités entourant la mise en œuvre de la stratégie *Cap sur l'avenir*. Quelques activités, dans le chantier *Leadership organisationnel*, retiennent l'attention.

- Organisation d'une retraite stratégique portant sur le projet transversal *Réinventer le réseau pour la pérennité de l'Université de Moncton*. Il s'agissait d'un premier exercice de cette nature pour identifier des pistes d'action tant dans l'opérationnalisation que dans la structure.

- Organisation d'un 3^e forUM d'échanges intersectoriels et intercampus qui a eu lieu les 12 et 13 novembre. Plus de 80 membres des unités administratives et académiques des trois campus ont participé au rassemblement ayant comme thème *Le recrutement, c'est l'affaire de tous !*

Le recteur présente les résultats du sondage mené au printemps 2024 du *Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires* (CCRÉU) (auprès des personnes finissantes). Voici quelques pourcentages :

- 85 % sont tout à fait d'accord ou d'accord en termes de satisfaction à l'égard de l'enseignement (à l'Université de Moncton);
- 89 % sont d'avis que les professeures et professeurs de l'Université de Moncton sont bien organisés dans leur enseignement;
- 94 % sont d'avis que les professeures et professeurs de l'Université de Moncton sont raisonnablement disponibles en dehors des heures de classe;
- 84 % disent que l'Université de Moncton a répondu ou dépassé les attentes;
- 56 % indiquent avoir obtenu un emploi avant la diplomation et, de ce pourcentage, 88 % indiquent que cet emploi est à temps plein.

Enfin, le recteur présente les grandes lignes des activités liées à la stratégie *Cap sur l'avenir*.

<i>Milieu de vie :</i>	Rencontres, congrès et représentations politiques, dont la représentation de l'Université au XIX ^e Sommet de la Francophonie. Notons également le changement du nom du centre étudiant au campus de Moncton qui portera dorénavant le nom <i>Centre étudiant Mawiomi</i>
<i>Talents :</i>	Mise sur pied de l'activité « Les matinées RH » pour améliorer la culture de service et de travail intra et intercampus.
<i>Ens. et recherche :</i>	Reçu plus de 1,2 M\$ du Fonds de soutien à la recherche pour l'Université.
<i>Communauté :</i>	Création de l'Incubateur de résolution d'enjeux sociaux. Nouveau gouvernement du Nouveau-Brunswick – 13 députées et députés sont des personnes diplômées de l'Université de Moncton, dont six ministres. Publication de la revue <i>Allumez</i> en décembre.

Nomination d'une ancienne de l'Université de Moncton

Finissante de l'Université de Moncton, à la Faculté des arts, Mme **Louise Imbeault**, chancelière de l'Université de Moncton (depuis juin 2018), a été nommée lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick. Toutes nos félicitations !

Toutes nos félicitations – Gala Symposium Recherche N.-B.

Félicitations à **Sarah Pakzad** pour l'obtention du *Prix de l'innovateur MedTech*.

Félicitations à **Francis LeBlanc** pour l'obtention du *Prix du pôle de recherche en santé*.

Félicitations à **Suzanne Dupuis-Blanchard** pour l'obtention du *Prix du catalyseur*.

Félicitations à **Mounira Chaiani** pour l'obtention du *Prix Recherche clinique*.

Félicitations à **Myriam Breau** pour l'obtention du *Prix Recherche sur les systèmes et services de santé*.

Félicitations à **Patric Page** pour l'obtention du *Prix Recherche biomédicale*.

Discussion

Le recteur répond à diverses questions, notamment sur les points suivants :

- Le mot « Mawiomi » signifie « lieu de rassemblement » en Mi'kmaq.

- Pour améliorer la communication des activités de l'Université, des plans sont en cours de préparation (ex. townhall, campagne de promotion, vidéos, témoignages, etc.). À noter que le cyberincident en octobre force la réinvention des plateformes numériques de l'Université.

Les membres proposent des idées pour faire mieux connaître les activités. Il faut repenser le marketing pour le recrutement : utiliser Tiktok, Instagram, les médias sociaux. Il faut faire de la publicité au niveau nationale et internationale. Avoir des semaines *Recrutement* pourrait aussi contribuer à se faire connaître.

Sur ces points, le recteur indique qu'il y a des initiatives intéressantes pour les programmes de santé surtout. Il faut savoir s'en inspirer, toutefois il faut avoir les moyens financiers de ses ambitions.

R : 05-CDU-241207

François Daigle, appuyé par Don Bélanger, propose :

« Que le Conseil de l'Université reçoive le rapport du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

12. **ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN OPÉRATIONNEL DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON**

(Invitée : Marie Chamberland, leader de la Stratégie)

Voir le Document E

Présentation de Mme Chamberland

La nouvelle leader de la Stratégie, Marie Chamberland, présente l'état d'avancement du plan opérationnel institutionnel. En termes de pourcentage, elle présente le bilan suivant :

Milieu de vie :	16 actions (39,7 % d'avancement)
Talents :	8 actions (42,5 % d'avancement)
Ens. et RDC :	25 actions (36,6 % d'avancement)
Communautés	10 actions (19,5 % d'avancement)
Leadership org.	16 actions (48 % d'avancement)

Mme Chamberland présente les points saillants par chantier à l'aide d'une présentation PowerPoint. Elle fait le point sur la retraite des 6 et 7 novembre et la tenue du 3^e forUM portant sur le recrutement des personnes étudiantes.

Discussion

Lors de la discussion, plusieurs questions furent soulevées. Au sujet de la retraite, on demande qu'elles sont les pistes de solutions. Mme Chamberland indique que la retraite a permis de lancer une première discussion sur le projet transversal *Réseau*, sur l'importance de repenser l'organigramme à savoir si certains postes devraient adopter une gestion *réseau*. Les discussions ont porté sur la gestion transversale, la gestion intercampus, la gestion bicampus, l'impact des nouvelles technologies, l'enseignement numérique, l'utilisation des talents et autres. Mme Chamberland indique qu'il s'agissait d'un exercice exploratoire. On voulait se mettre dans un esprit de : « et si on partait de zéro ».

Mme Chamberland indique que la discussion a porté sur divers points, notamment la mission, la vision, les valeurs, les associations syndicales, les facultés et écoles réseau, les budgets par campus et autres. Mme Chamberland indique qu'une grille d'évaluation est en cours de préparation.

Le recteur rappelle qu'il y a des différences entre les campus. Il y a des points plus délicats dans certains campus que d'autres. Il y a des collaborations enracinées entre

les campus et les communautés. Il y a des complexités au niveau des services offerts. La retraite a permis de mettre cartes sur table et noter qu'il y a de l'incertitude, de l'impatience. Le recteur rappelle que l'on veut améliorer la vitesse dans la prise de décisions. Comment le faire correctement ? La retraite a permis de *prendre la température*. Les gens réalisent que l'on doit travailler en réseau, toutefois il y a une crainte de perte d'autonomie.

Un membre indique qu'il y a un rythme à maintenir dans les activités, toutefois le processus est important. Parfois « slower is faster ». Il faut maintenir la bonne cadence. Le recteur reconnaît ce point et note qu'il y a eu trois forums qui formalisent les discussions. Les travaux de l'EDMOS (Équipe de mise en œuvre de la Stratégie) sont également en cours et formalisent les suivis.

Un membre rappelle qu'il est important de bien positionner l'Université et ses trois campus. Ceci nécessite du courage organisationnel.

Enfin, un membre rappelle que la recherche de l'efficacité devrait être plutôt simple. Ici, l'Université fait face à son historique, à ses traditions. Certains disent que la *Loi sur l'Université de Moncton* protège les campus d'Edmundston et de Shippagan. C'est une culture implantée. Pouvons-nous penser autrement? Nous devons demeurer optimistes et travailler ensemble pour trouver des solutions gagnantes. Avons-nous beaucoup de temps? Non. Il faut se lancer dans le changement organisationnel.

Le président remercie Mme Chamberland pour sa présentation.

13. **FORMATION : RECRUTEMENT ÉTUDIANT**

(Invité : Denis Boucher, directeur du recrutement)

État des lieux

Denis Boucher, directeur du recrutement et codirecteur de la Gestion stratégique de l'effectif étudiant (GSEÉ), présente un état des lieux portant sur le recrutement, les résultats d'une étude des offres d'admission refusées et les tendances en termes de recrutement dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick.

Plusieurs données sont présentées. Aux fins du procès-verbal, notons les suivantes :

- Le 29 septembre 2023, l'Université de Moncton annonce qu'elle compte 5316 inscriptions à temps complet à la session d'automne. L'Université atteignait une fréquentation qu'elle n'avait pas vue depuis 1994.

Cela dit, un examen plus poussé des données indique que les nouvelles inscriptions provenant du Nouveau-Brunswick ont diminué significativement au cours des 20 dernières années. En 2003-2004, on compte 1243 inscriptions du N.-B., alors qu'en 2013-2014 et 2023-2024, le compte est de 912 et 722 inscriptions respectivement. Le profil de la provenance des inscriptions en 2024 se décline comme suit :

Nouveau-Brunswick	36,8 %
Provinces de l'Atlantique	1,4 %
Immersion	2,0 %
Québec	1,9 %
Ontario	1,2 %
Ouest canadien	0,3 %
Autres	0,4 %
International	56,0%

M. Boucher rappelle que les nouvelles mesures imposées par Immigration Canada auront un impact certain sur le profil des inscriptions. Considérant l'importance du pourcentage des inscriptions internationales, il devient fort important, voire urgent, de développer des stratégies de recrutement qui tiennent compte de ces mesures.

Les universités canadiennes sont touchées de manière importante et devront développer de nouveaux scénarios. En Atlantique, on note des baisses importantes dans les inscriptions, notamment à Memorial (-747), Dalhousie University (-746), Saint Mary's (-239) et Cap Breton (-1175).

À titre d'information, notons que les stratégies des autres établissements universitaires sont importantes. À titre d'exemple, l'Université d'Ottawa a aboli les droits différentiels : les étudiants internationaux francophones payent les droits de scolarité canadiens depuis 2013.

Offres d'admission refusées (OR)

Une étude interne a été menée afin de mieux comprendre pourquoi les personnes finissantes refusent une offre d'admission de l'Université. L'enquête révèle que les gens choisissent une autre université (69 %), choisissent un collège ou un cégep (14 %), entrent sur le marché du travail (10 %), prennent un congé (6 %), poursuivent une carrière dans le militaire (2 %).

Parmi les raisons mentionnées qui expliquent le choix d'aller étudier ailleurs, notons la réputation de l'établissement choisi (32 %), la qualité du programme d'études (35 %), la distance de l'établissement (33 %), le désir de vivre ailleurs (28 %) et l'absence du programme à l'UMoncton (31 %). D'autres raisons doivent être notées : l'insécurité linguistique, la pratique d'un sport, les droits de scolarité élevés, et le montant des bourses.

Recrutement au Nouveau-Brunswick

M. Boucher indique que l'objectif de l'UMoncton est d'atteindre un taux de participation (TP) dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick de 30 %. Au Nouveau-Brunswick, ce taux a été atteint en 2012 et 2019. En 2022, le taux s'établissait à 26 %.

L'Université de Moncton tire son épingle du jeu. Son taux s'établit régulièrement au-delà de la moyenne des universités du N.-B. En 2022, l'UMoncton avait un taux de 29 %. Toutefois, on note un déclin malgré des campagnes importantes. Les taux s'élèvent à 28,2 % en 2023 et 26,3 % en 2024.

M. Boucher indique que le profil de la population étudiante des finissantes et finissants des écoles secondaires est changeant. En termes de projections, on prévoit une augmentation du nombre d'élèves de 12^e année d'ici 2041. On prévoit que les jeunes seront surtout issus de l'immigration.

M. Boucher indique qu'il faut préparer des stratégies de recrutement en tenant compte des nouveaux contextes.

Discussion

M. Boucher répond à de nombreuses questions portant sur les statistiques et les projections. Il aborde les thèmes suivants :

- L'immersion : la pandémie a eu un impact négatif sur le recrutement des personnes étudiantes provenant de l'immersion. En 2024, on compte 49 inscriptions. Pour l'automne 2025, 80 offres ont été faites (un nombre record).
- Autres établissements postsecondaires : l'Université de Moncton doit compétitionner avec des établissements postsecondaires, notamment des collèges, afin d'encourager les jeunes à poursuivre des études universitaires dès leur diplomation du secondaire. Il y a parfois des éléments négatifs par rapport à ce type de compétition entre établissements francophones.
- Recrutement au Québec : le recrutement dans les établissements québécois est difficile en raison des politiques provinciales qui bloquent l'accès aux recruteurs du N.-B.. Cela dit, le N.-B. accueille à bras ouverts les recruteurs québécois. Ceci ne facilite pas la tâche des trois campus de l'UMoncton.

- Personnes finissantes des États-Unis : les expériences en termes de recrutement en Louisiane n'ont pas porté ses fruits. Il y a possiblement une ouverture vers le Maine.
- Recrutement – sports : plusieurs athlètes indiquent vouloir jouer leur sport à l'Université même si elles ou ils ne seront pas des Aigles Bleus. Les options offertes par d'autres établissements peuvent expliquer pourquoi certaines et certains choisissent d'étudier ailleurs.

En termes de vision à long terme, une membre indique qu'il faut travailler avec le nouveau gouvernement du Nouveau-Brunswick, examiner ce qui se fait dans le nord de la province, *repeupler* le nord ainsi que revoir le "branding" et les valeurs ajoutées.

Une membre souligne l'importance d'engager l'AEFNB dans les conversations.

Une membre encourage l'Université à faire de la publicité dans les endroits où les parents francophones travaillent.

Une membre rappelle l'impact de l'Université de Moncton dans les communautés acadiennes. Les collations des grades sont des événements majeurs et il faut faire briller l'Université de Moncton autant que possible. Il faut bâtir sur les succès des Jeux de l'Acadie, les jeux régionaux, les activités culturelles, les activités récréatives, etc.

Le VRARH indique qu'il faut examiner les idées en termes de rendements financiers. L'investissement doit en valoir la chandelle. Il y a des sports qui sont extrêmement coûteux à maintenir. Tout ne sera pas possible.

Le recteur et vice-chancelier propose les idées suivantes :

- Révision du programme de bourses en prévoyant des investissements financiers importants;
- Développer des campagnes de sensibilisation;
- Développer un projet majeur de marketing/image de marque;
- Assurer un rapprochement avec les écoles francophones du N.-B.;
- Travailler avec les nouveaux arrivants pour faire connaître l'Université.

Prochaines étapes

Le Conseil de l'Université demande que l'on élabore un plan stratégique portant sur les stratégies de recrutement. Celui-ci doit être accompagné d'un plan financier.

Ce plan doit tenir compte de collaborations avec des organismes francophones et des groupes externes.

Le président remercie M. Boucher pour son excellente présentation et les membres pour la discussion.

14. RAPPORT DU COMITÉ DE FINANCE

14.1 Régime de pension des professeures, professeurs et bibliothécaires

Note : Gabriel Cormier, VRARH, indique qu'il est membre du régime. Il présentera les éléments du nouveau régime, mais ne participera pas à la discussion. Lacina Coulibaly, Hélène Albert et Carole Boucher, professeures et professeur, quittent la salle avant la présentation alors que les vice-recteurs Pierre Philippe Ferguson, Sébastien Deschênes et Gilles Roy quittent la salle une fois la présentation terminée.

À l'aide d'une présentation PowerPoint et d'un document intitulé « Résumé – Proposition d'indexation pour le Régime de retraite des professeures, professeurs et bibliothécaires », le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines présente les éléments de la recommandation du Comité de finance qui prévoit l'indexation des rentes pour les années de service à partir du 1^{er} janvier 2025.

Le VRARH discute de l'état du régime selon l'approche de continuité, du coût normal du régime, des paiements spéciaux, de la proposition d'indexation, de l'utilisation du surplus (le cas échéant), les analyses de sensibilité, les risques futurs, et la nécessité de modifier la *Politique de financement*.

Les modifications à la *Politique de financement* (pour les surplus) sont les suivantes :

- Renverser les réductions de prestations, s'il y a lieu.
- Indexer les rentes pour les années de services passées (avant janvier 2025).
- Réduire les cotisations de l'employeur pour rembourser les paiements supplémentaires.
- Augmenter le plafond pour service avant 2014.
- Réduire le risque.
- Réduire les cotisations de part égale (participants et Université)
- Inverser les clauses 2 et 3 : l'indexation passe avant la réduction de cotisation de l'employeur.

Lors de la discussion, une membre indique que ce projet est fédérateur pour les trois associations professorales. Elle souligne le travail des équipes et remercie l'Équipe de direction pour son engagement. Ce travail s'enligne dans l'esprit de la stratégie *Cap sur l'avenir* (chantier Talents).

Un membre demande quels sont les grands risques. Le VRARH indique que 14 % de la masse salariale finance le régime, toutefois l'on prévoit 18 %. Ceci permettra d'éviter des situations malheureuses autant que possible (ex. impact de l'année 2008). Le président du Conseil rappelle que nul n'est à l'abri à 100 % des forces du marché. Cette mesure diminue l'exposition, diminue le risque et les associations comme l'employeur acceptent ce risque.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 06-CDU-241207

Mireille Vautour, appuyée par Nathalie Brideau, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte l'indexation du régime de pension des professeures, professeurs et bibliothécaires et les modifications à la Politique de financement et au règlement connexe (avenant no 42) qui permettront l'indexation des rentes pour les années de service à partir du 1^{er} janvier 2025. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

14.2 Principes directeurs du budget 2025-2026

Voir le Document F

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) présente les principes directeurs du budget 2025-2026. Il rappelle que la direction de l'Université de Moncton vise un équilibre budgétaire dans la préparation des budgets de fonctionnement de ses trois campus.

Le budget doit aussi respecter les principes suivants :

1. Prioriser un enseignement de qualité et un secteur de recherche-développement-crédation-innovation contribuant directement au développement de l'Université.
2. Prévoir des investissements pour appuyer le développement futur de l'Université en lien avec le plan opérationnel institutionnel de la Stratégie *Cap sur l'avenir* 2023-2028.
3. Prévoir des investissements pour appuyer le *Plan d'action climatique* et l'entretien majeur des infrastructures.

R : 07-CDU-241207

Denise Frenette, appuyée par Hélène Albert, propose :

« Que le Conseil de l'Université adopte les principes directeurs du budget de l'année financière 2025-2026 énoncés ci-dessus. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

14.3 Tarification des logements étudiants 2025-2026

Voir le Document G

Présentation du VRARH

Le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) indique que la tarification des logements étudiants est basée sur le type de logement, les taux compétitifs dans la région environnante, l'évolution des dépenses spécifiques de chaque résidence, l'examen des politiques de départ, la possibilité de frais administratifs rattachés aux demandes de transferts entre les résidences et la possibilité de frais de communication.

Le VRARH présente aussi les coûts liés aux entretiens des résidences. Sur une période de dix ans, il faut prévoir des dépenses de l'ordre de 16 M\$ pour les trois campus.

Par ailleurs, le VRARH rappelle qu'une augmentation de 15 % des tarifs de logement a été identifiée pour combler les besoins en entretien différé. L'an dernier, le Conseil avait approuvé une augmentation de 7 %. Cette année, une proposition de 6 % était prévue. Le VRARH indique que bien que l'Université de Moncton ne soit pas assujettie à la *Loi sur la location de locaux d'habitation*, le nouveau gouvernement a annoncé des plafonds lors de sa campagne électorale dès les premiers jours de son mandat. En tenant compte des contextes, le VRARH indique qu'une augmentation de 3 % est proposée par le Comité de finance.

Le VRARH répond à diverses questions sur l'importance des entretiens différés, le taux d'occupation qui s'élève à 100 %, l'augmentation des coûts (ex. électricité) et l'importance d'avoir un plan d'avenir pour l'entretien. On rappelle que les contrats de location sont d'une durée de huit mois par année et l'enveloppe inclut l'électricité, le chauffage, l'Internet et autres.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 08-CDU-241207

François Daigle, appuyé par Darius Bossé, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte que les tarifs pour les logements étudiants aux campus de Moncton, Edmundston et Shippagan augmentent de 3 % en 2025-2026. »

Vote sur R08

Pour : 20

Contre : 1

ADOPTÉE

15. RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE**15.1 Nomination au Conseil de l'Université – membre résidant dans la région de l'Atlantique**

Voir le Document H

Le président présente la candidature de M. Michel P. Comeau comme membre résidant dans la région de l'Atlantique. M. Comeau habite à Saulnierville en Nouvelle-

Écosse. M. Comeau a une expérience professionnelle importante en éducation. Il a commencé sa carrière en 1983 comme enseignant avant d'occuper des postes de directeur d'école dans les années 1990. Plus tard, M. Comeau a occupé plusieurs postes au Conseil scolaire acadien provincial, notamment en tant que directeur du secteur des services éducatifs (2003 à présent) et directeur général de 2016 à 2021.

Aucune question n'est soulevée. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 09-CDU-241207

François Daigle, appuyé par Denise Frenette, propose :

*« Que le Conseil de l'Université accepte la nomination de **Michel P. Comeau** comme membre résidant dans la région de l'Atlantique pour un premier mandat de trois ans. »*

Vote sur R09

unanime

ADOPTÉE

15.2 Ajout au Code d'éthique des membres du Conseil de l'Université

Voir le Document I

Le président présente un ajout au *Code d'éthique des membres du Conseil de l'Université*. Il s'agit d'améliorer le libellé des règles de conduite sur les conflits d'intérêts. On précise qu'une employée ou un employé d'une université canadienne ne pourrait pas devenir membre du Conseil étant donné la compétition entre les universités canadiennes et l'accès à certaines informations confidentielles.

Une membre indique qu'il s'agit d'un ajout important.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 10-CDU-241207

François Daigle, appuyé par Bruno Roy, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte l'ajout proposé au Code d'éthique des membres du Conseil de l'Université. »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

15.3 Modification au processus d'évaluation du recteur et vice-chancelier

Voir le Document J

Note : le recteur indique qu'il ne votera pas sur la question

La secrétaire générale présente des modifications mineures que l'on souhaite apporter au document intitulé « Processus d'évaluation du rendement de la rectrice et vice-chancelière ou du recteur et vice-chancelier ». Le calendrier d'évaluation sera dorénavant du 1^{er} janvier au 31 décembre plutôt que du 1^{er} juillet au 30 juin. Ce changement facilite la gestion du dossier. Le document prévoit également que, à la suite d'une évaluation positive, un ajustement de salaire soit accordé conformément au cadre de rémunération approuvé par le Comité de finance. Ce passage régularise et précise la procédure.

Aucune question n'est soulevée.

R : 11-CDU-241207

François Daigle, appuyé par Sébastien Dupuis, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte les modifications proposées au processus d'évaluation du recteur et vice-chancelier. »

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

15.4 Sommaire des résultats du sondage auprès des membres du Conseil de l'Université

Voir le Document K

Résultats du sondage d'autoévaluation

Le président, François Daigle, présente les résultats du sondage d'autoévaluation auprès des membres du Conseil. Dix-neuf personnes ont participé au sondage. Globalement, les résultats sont « assez bien » ou « très bien ». La majorité des répondantes ou des répondants s'accorde une note de B+ ou A en termes de leur efficacité comme membre.

Résultats du sondage portant sur l'évaluation de la performance du Conseil

Le président, François Daigle, présente les résultats portant sur la performance du Conseil. En termes de mesure d'ensemble, les résultats sont les suivants :

Insatisfait	Un peu satisfait	Assez satisfait	Satisfait	Très satisfait
0	1	2	9	7
0 %	5 %	11 %	47 %	37 %

Plus spécifiquement, le comité dégage du sondage que les membres aimeraient recevoir des formations plus axées sur leur rôle et leurs responsabilités et obtenir des informations à l'égard des programmes de formation et de la structure de gestion de l'Université.

Le Conseil discute des résultats et considère que, globalement, le fonctionnement est approprié. Quelques suggestions sont faites :

- Développer un programme de jumelage entre les nouveaux membres et les plus anciens.
- Organiser des rencontres sociales lors des réunions du Conseil.
- Prévoir des visites des campus lors des réunions du Conseil.

15.5 Plan de travail 2024-2025

Voir le Document L

Le président, François Daigle, présente le plan de travail pour l'année 2024-2025.

- Formation des membres : Une formation portant sur le système de gouvernance de l'Université sera offerte en décembre et au besoin au cours de l'année.
- Formation des membres : Deux formations auront lieu pendant le cycle annuel des réunions du Conseil. La prochaine formation portera sur le recrutement.
- Politiques et procédures : Diverses politiques sont sur la table à dessin pour révision ou création : *Politique de sélection des cadres; Politique de signature; Politique sur le télétravail; Politique sur les politiques; Mise à jour des Statuts et règlements, etc.*
- Évaluation du Conseil : Deux sondages ont été présentés aux membres du Conseil (autoévaluation et évaluation de la performance).
- Mandats/Nominations : Treize membres termineront leur mandat cette année. Une veille sur les nominations aura lieu tout au long de l'année.

Aucune question n'est soulevée.

16. RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENT

Daniel Goguen, membre du Comité de placement, indique que le comité s'est réuni le 19 novembre 2024. Le comité a examiné les rendements au 30 septembre. Voici le tableau récapitulatif.

Fonds	Actifs	Rendement 3 mois	Rendement 1 an	Rendement 4 ans	Rendement 10 ans
Dotation	134,3 M\$	4,1 %	19,2 %	7,7 %	6,3 %
Professeurs	243,9 M\$	4,8 %	14,2 %	5,5 %	5,5 %
Adm.- Soutien	159,1 M\$	4,8 %	14,2 %	5,5 %	5,5 %

M. Goguen indique que les marchés des actions ont continué leur poussée à la hausse pendant le troisième trimestre de 2024 et les marchés à revenu fixe étaient également à la hausse.

M. Goguen indique que le comité est déçu de la performance d'un des gestionnaires d'actions mondiales et il a décidé d'entamer une recherche pour un nouveau gestionnaire. Ce processus devrait se conclure pendant le premier trimestre de 2025.

Par ailleurs, le président du Comité de placement, au nom du comité, a entamé des discussions avec les comités de retraite pour voir s'il y aurait moyen de collaborer plus étroitement sur les dossiers de l'investissement responsable et de la gestion déléguée. Le but est d'améliorer la collaboration, de réaliser des synergies de travail et d'améliorer des rendements.

Au niveau des prochaines activités du comité, notons les présentations annuelles des gestionnaires de fonds en février 2025.

Le président du Conseil remercie M. Goguen. Aucune question n'est soulevée.

17. SUIVI DES RÉUNIONS DU SÉNAT ACADÉMIQUE

17.1 Création de l'Institut de recherche en santé (IRS)

Voir le Document M

Note : Sébastien Dupuis déclare un conflit d'intérêts et quitte la salle pour ce point.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Gilles Roy, présente le projet de création d'un institut de recherche en santé. Il indique que ce projet compte quatre partenaires, notamment Vitalité, l'Institut atlantique de recherche sur le cancer, le Centre de formation médicale, et l'Université de Moncton. Essentiellement, l'IARC se transforme en institut avec une nouvelle mission et une nouvelle vision.

La mission du nouvel institut est d'agir ensemble pour une recherche en santé à fort impact aux bénéficiaires des communautés. La vision du nouvel institut est de devenir le point focal de création et d'intégration de solutions pour adresser les enjeux en santé.

Les objectifs sont les suivants :

- Regrouper les organisations de recherche et de formation (ensemble des expertises).
- Favoriser la réalisation de recherches disciplinaires, multidisciplinaires et intersectorielles.
- Réduire le temps entre la découverte et l'application des connaissances en engageant les utilisateurs de connaissances au temps opportun (priorités de recherche, transfert et d'application des connaissances).
- Appuyer et faire rayonner les personnes chercheuses et cliniciennes-chercheuses dans le développement de solutions pérennes pour les défis en santé de notre population et de notre système de santé.
- Collaborer avec les parties prenantes de la communauté afin de contribuer à l'avancement des connaissances en santé en menant des recherches et des études cliniques pertinentes.

Le VRER présente le budget de support opérationnel actuel à la recherche en santé. On note un montant d'environ 18 M\$ répartis entre les partenaires. L'UMoncton compte un montant d'environ 12 M\$. Au niveau du financement futur, l'UMoncton prévoit verser un montant de 100 000 \$ par année pendant cinq ans. Des campagnes

de financement sont également prévues par l'entremise du bureau de développement et de la philanthropie et la Fondation CHU DUMONT.

Le VRER indique que le projet prévoit l'embauche d'une ou d'un PDG, un lancement officiel (février 2025), des présentations de demandes de financement externe, la conclusion des ententes de contribution financière et une campagne de collecte de fonds et l'opérationnalisation de l'IRS (mai 2025).

Lors de la discussion, un membre demande ce qui compose la contribution de l'UMoncton. Le recteur et vice-chancelier indique qu'une portion importante prévoit la création de l'institut ainsi que de chaires de recherche dans l'axe de la santé et une portion des salaires sur le long terme.

Un membre soulève l'importance de rédiger les documents en tenant compte des principes de féminisation des textes.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 12-CDU-241207

Hélène Albert, appuyée par Lacina Coulibaly, propose :

« Que le Conseil de l'Université accepte la création d'un institut de recherche en santé. »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

17.2 SAC-241004

Aucune question n'est soulevée.

17.3 SAC-241129

Aucune question n'est soulevée.

18. PROGRAMME PILOTE POUR LES PERSONNES ÉTUDIANTES DANS LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE (PPECFSM)

Voir le Document N

À l'aide d'une présentation PowerPoint, le vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH) présente un sommaire des annonces d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) depuis l'été 2023. Au moins dix annonces ont été faites, celles-ci ayant des impacts majeurs sur les inscriptions internationales. Voici un récapitulatif pour l'année 2024.

- **En janvier 2024**, l'IRCC a annoncé un plafond des permis d'études au Canada. De plus, il a annoncé la création d'un système de lettres d'attestation provinciales (LAP).
- **En mars 2024**, l'Université reçoit son allocation de LAP, soit 21 % du total provincial.
- **En septembre 2024**, l'IRCC annonce une réduction de 10 % des permis d'études. De plus, les personnes étudiantes des cycles supérieurs doivent obtenir dorénavant une LAP.
- **Le 4 octobre 2024**, l'IRCC annonce de nouvelles mesures pour l'obtention d'un permis de travail postdiplôme :
 - réussite d'un test de compétence linguistique,
 - doit être diplômé d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat

Note : les programmes de DAC (diplôme en analyse et action communautaires) et DAA (diplôme en administration des affaires) très fréquentés par les personnes étudiantes provenant de l'international ne sont plus reconnus pour l'obtention d'un permis de travail postdiplôme.

En novembre 2024, l'IRCC annonce que les personnes étudiantes qui changent d'établissement doivent faire une nouvelle demande de permis d'études.

Le VRARH explique que ces mesures auront un impact certain sur les inscriptions internationales d'ici 2026. Au campus d'Edmundston, on prévoit une baisse de 48 % dans les inscriptions. Au campus de Shippagan, on prévoit une baisse de 39 %. Au campus de Moncton, on prévoit une baisse de 2 %. Ces diminutions annoncent des baisses de revenus importantes. Le VRARH présente des graphiques à cet effet.

Le VRARH indique que l'IRCC a annoncé la création d'un programme pilote pour les personnes étudiantes dans les communautés francophones en situation minoritaire (PPECFSM). Ce programme spécial pourrait atténuer l'impact, toutefois le nombre d'inscriptions s'élèverait seulement à près de 200 avec un taux de conversion (des LAP) à 40 %.

Dossier à suivre.

19. AFFAIRES NOUVELLES

Remerciements : Mme Louise Imbeault

Le président du Conseil remercie chaleureusement Mme Louise Imbeault pour son travail remarquable à titre de chancelière de l'Université de Moncton depuis juin 2018. Faisant le bilan des moments forts du mandat de Mme Imbeault, il souligne son dévouement, sa capacité et facilité de *bien dire les choses*, son engagement et son audace par rapport aux divers dossiers. Au nom du Conseil et en son nom personnel, le président souhaite un excellent mandat à Mme Imbeault à titre de 33^e lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick. Sincères remerciements et sincères félicitations. Applaudissements debout !

20. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Conseil de l'Université aura lieu le samedi 25 janvier 2025, à 8 h 30 (à distance).

21. CLÔTURE

La réunion se termine à 15 h 10.



Lynne Castonguay
Secrétaire générale

DOCUMENTS

Conseil de l' Université • CDU-241207

